



Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario :

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le site Web de FedNor : <https://fednor.canada.ca/fr/transparence/rapport-financier-trimestriel-pour-trimestre-terme-30-septembre-2023>

Pour obtenir un exemplaire de cette publication ou un format substitut (braille, gros caractères, etc.), veuillez communiquer avec :

FedNor : Unité des communications
Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario
19, rue Lisgar, bureau 307
Sudbury (Ontario) P3E 3L4
Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-877-333-6673
ATS (pour les personnes malentendantes) : 1-866-694-8389
Heures de bureau : de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)
Adresse de courriel : fednormediarelations-relationsaveclesmediasfednor@ised-isde.gc.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indications contraires, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario soit mentionnée comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans la présente publication dans un but commercial, veuillez communiquer avec l'Unité des communications de FedNor, aux coordonnées ci-dessus.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario.

Cat. No. lu91-2/2F-PDF
ISSN 2817-4380

Also available in English under the title: Federal Economic Development Agency for Northern Ontario: Quarterly Financial Report for the Quarter ended September 30, 2023.

**Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario
(FedNor)
Rapport financier trimestriel
Présentation des résultats, des risques et des changements importants en ce qui
concerne les opérations, le personnel et les programmes**

Trimestre terminé le 30 septembre 2023

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction conformément aux exigences de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) en vertu de l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et suivant la forme et la manière prescrites par le Conseil du Trésor.

Le présent rapport doit être lu en parallèle avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (le cas échéant) pour l'exercice 2023-2024. Ces documents présentent une description sommaire du mandat et des programmes de FedNor.

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ni d'un examen.

1.1 Pouvoirs, mandat et programmes

L'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) a été créée en 1987 à titre d'initiative fédérale au sein du ministère de l'Industrie, avec pour mandat d'aider à l'expansion et à la diversification de l'économie du Nord de l'Ontario. [Décrets – Recherche Décrets – Recherche \(canada.ca\)](#) en date du 6 août 2021 et en vigueur le 12 août 2021, (1) transfère du ministère de l'Industrie à l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario la responsabilité à l'égard du secteur de l'administration publique fédérale au sein du ministère de l'Industrie connu sous le nom d'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario.

FedNor s'efforce de créer des possibilités de croissance économique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, plus novatrices et plus productives, en travaillant avec diverses communautés afin de développer et de diversifier leur économie, et en faisant la promotion des forces de la région.

Une description sommaire des principales responsabilités de FedNor peut être trouvée sur son [site web](#) externe ainsi que dans les futurs plans ministériels.

1.2 Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par FedNor en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations qui l'accompagne inclut les autorisations de dépenser du ministère accordées par le Parlement et utilisées par le ministère, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses et le budget supplémentaire des dépenses (le cas échéant) de

l'exercice 2023-2024. Le présent rapport a été préparé au moyen d'un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations disponibles sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

FedNor utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

1.3. Structure financière et définitions de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor)

Les termes décrits ci-dessous sont couramment utilisés dans le rapport.

- **Fonctionnement (crédit 1)** : Montant approuvé que le ministère peut consacrer aux salaires et aux dépenses de fonctionnement pendant l'exercice en question.
- **Subventions et contributions (crédit 5)** : Montant approuvé que le ministère peut utiliser pendant l'exercice pour verser des subventions et des contributions aux bénéficiaires éventuels.
- **Autorisation** : Approbation du Parlement de dépenser des fonds jusqu'à concurrence d'un montant déterminé.
- **Régime d'avantages sociaux des employés (RASE)** : La contribution du ministère aux régimes d'avantages sociaux des fonctionnaires.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section illustre les changements importants apportés aux résultats financiers trimestriels au 30 septembre 2023. Pour en savoir plus sur l'état des autorisations de FedNor, voir l'annexe 6.1 : État des autorisations.

État des autorisations : Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement nettes

En date du 30 septembre 2023, le total des autorisations disponibles pour l'exercice 2023-2024 était de 16,90 millions de dollars, comparativement à 12,91 millions de dollars au 30 septembre 2022. Cela représente une augmentation de 3,9 millions de dollars (30,2 %) cette année.

L'écart se compose de plusieurs éléments, certains ayant varié à la hausse et d'autres à la baisse, entraînant une augmentation nette de 3,9 millions de dollars. Les principaux écarts sont les suivants :

- **Augmentation du financement (+5,2 millions de dollars)**
 - Agence autonome : 4,6 millions de dollars
 - Programme de développement du Nord de l'Ontario : 282 000 dollars
 - Report de l'exercice précédent : 299 000 dollars
- **Diminution du financement (-1,2 million de dollars)**

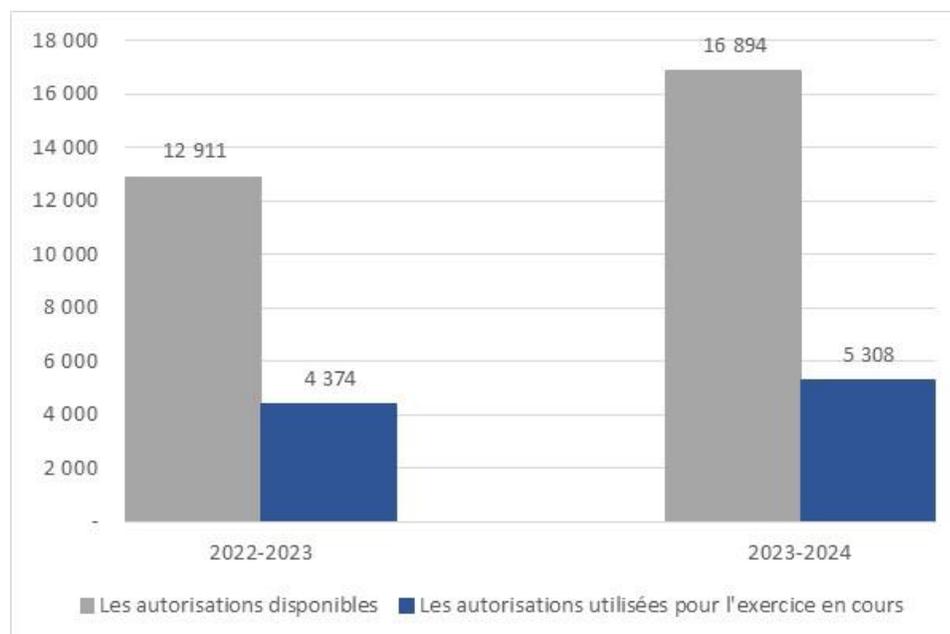
- Fonds d'aide au tourisme : -695 000 dollars
- Fonds canadien de revitalisation des communautés : -510 000 dollars

Les autorisations de crédit 1 utilisées depuis le début de l'exercice se chiffraient à 5,31 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre de l'exercice en cours, sans écart important par rapport au montant de 4,37 millions de dollars utilisé au 30 septembre 2022.

Le graphique 1 illustre les autorisations disponibles totales pour l'exercice ainsi que le montant des autorisations utilisées du début de l'exercice jusqu'à la fin du trimestre.

Graphique 1 : Autorisations budgétaires nettes et dépenses pour le crédit 1 au 30 septembre – Comparaison entre 2022-2023 et 2023-2024.

(en milliers de dollars)



Graphique 1 : Autorisations budgétaires nettes et dépenses pour le crédit 1 au 30 septembre – Comparaison entre 2022-2023 et 2023-2024.

(en milliers de dollars)

	2022-2023	2023-2024
Les autorisations disponibles	12 911	16 894
Les autorisations utilisées pour l'exercice en cours	4 374	5 308

États des autorisations : Crédit 5 – Subventions et contributions

En date du 30 septembre 2023, le total des autorisations disponibles pour l'exercice 2023-2024 se chiffrait à 52,73 millions de dollars, comparativement à 109,62 millions de dollars en date du

30 septembre 2022. Cela représente une diminution de 56,9 millions de dollars (51,9 %) cette année.

Cet écart se compose de plusieurs éléments, certains ayant varié à la hausse et d'autres à la baisse, entraînant une diminution nette de 56,9 millions de dollars. Les principaux écarts sont les suivants :

- **Diminution du financement (-61,5 millions de dollars)**
 - Fonds d'aide au tourisme : -15,0 millions de dollars
 - Fonds canadien de revitalisation des communautés : -9,4 millions de dollars
 - Recharge du programme CERI : -4,1 millions de dollars
 - Report du financement de l'exercice précédent à l'exercice 2022-2023 : -18,7 millions de dollars
 - Fonds pour l'emploi et la croissance : -3,6 millions de dollars
 - Remboursement du paiement anticipé de l'exercice précédent : -9,5 millions de dollars
 - Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat : -1,0 millions de dollars
 - Autre : -200 000 dollars

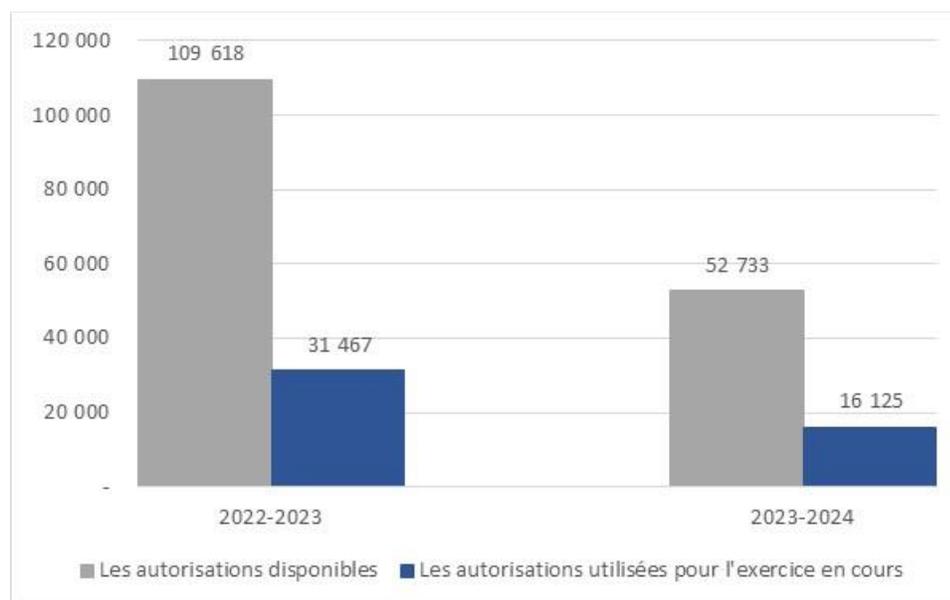
- **Augmentation du financement (+4,6 millions de dollars)**
 - Programme de développement du Nord de l'Ontario : +4,6 millions de dollars

Le total des autorisations utilisées au cours du deuxième trimestre se terminant le 30 septembre 2023 se chiffrait à 5,33 millions de dollars, comparativement à 11,52 millions de dollars pour la même période l'an dernier. La diminution de 6,19 millions de dollars peut être principalement attribuée au moment où les demandes de paiement sont traitées et à une diminution du financement.

Le graphique 2 illustre les autorisations disponibles totales pour l'exercice ainsi que le montant des autorisations utilisées du début de l'exercice jusqu'à la fin du trimestre.

Graphique 2 : Autorisations budgétaires nettes et dépenses pour le crédit 5 au 30 septembre – Comparaison entre 2022-2023 et 2023-2024

(en milliers de dollars)



En 2022-2023, le total des autorisations disponibles au titre du crédit 5 était de 109 618 000 \$ et le montant utilisé à cette date était de 31 467 000 \$. Pour l'exercice en cours, le total des autorisations au titre du crédit 5 est de 52 733 000 \$ et le montant utilisé à ce jour est de 16 125 000 \$.

3. Risques et incertitudes

FedNor a conclu un protocole d'entente avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) qui continuera à lui fournir des services internes, y compris le soutien en matière de systèmes et de technologie de l'information ainsi que les services de sécurité.

En ce qui concerne les risques associés aux programmes des paiements de transfert et aux bénéficiaires des paiements de transfert, FedNor transfère des fonds aux bénéficiaires chaque année, tout en équilibrant les risques associés aux programmes et aux bénéficiaires afin de remplir son mandat. FedNor entreprend des évaluations des risques visant les programmes nouveaux, existants et modifiés, ainsi qu'une évaluation générale annuelle de chaque bénéficiaire pour cerner les secteurs de risque. Comme la majorité des subventions et des contributions sont versées dans le cadre de programmes existants dotés de contrôles internes efficaces, l'organisation continue de chercher à améliorer ces contrôles au cours de la transition.

Du point de vue de la gestion interne, FedNor continuera à surveiller et, au besoin, à élaborer des mesures d'atténuation claires à l'égard de ses risques financiers.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a eu aucun changement important au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2023-24.

5. Approbation des cadres supérieurs

Cette section vise à fournir l'approbation des cadres supérieurs, telle que requise par la Politique sur la gestion financière, comme suit :

Approuvé par :

Original signé par

Valerie Gideon
Présidente

2023

Original signé par

Lisa Furtado, CPA, CMA
Dirigeante principale des finances

2023

6. Annexes

6.1 État des autorisation (non vérifié)

Exercice 2023-24 (en milliers de dollars)

	Exercice 2023-2024		
<i>(en milliers de dollars)</i>	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	16 894	3 148	5 308
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	16 894	3 148	5 308
Crédit 5 - Subventions et contributions	52 733	5 334	16 125
Total des autorisations votées	69 627	8 482	21 433
Régimes d'avantages sociaux des employés	2 032	508	1 016
Autorisations législatives budgétaires totales	2 032	508	1 016
Autorisations totales	71 659	8 990	22 449

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Exercice 2022-23 (en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2022-2023		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	12 911	2 456	4 374
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	12 911	2 456	4 374
Crédit 5 - Subventions et contributions	109 618	11 526	31 467
Total des autorisations votées	122 529	13 982	35 841
Régimes d'avantages sociaux des employés	1 624	541	946
Autorisations législatives budgétaires totales	1 624	541	946
Autorisations totales	124 153	14 523	36 787

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

6.2 Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifié)

Exercice 2023-24 (en milliers de dollars)

	Exercice 2023-2024		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>			
Dépenses:			
Personnel	15 402	2 793	5 270
Transports et communications	351	155	202
Information	1 638	62	73
Services professionnels et spéciaux	1 307	571	695
Location	120	1	2
Services de réparation et d'entretien	26	28	30
Services publics, fournitures et approvisionnements	5	12	14
Acquisition de matériel et d'outillage	77	34	38
Paiements de transfert	52 733	5 334	16 125
Dépenses budgétaires brutes totales	71 659	8 990	22 449
Dépenses budgétaires nettes totales	71 659	8 990	22 449

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Exercice 2022-23 (en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2022-2023		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:			
Personnel	12 779	2 807	5 062
Transports et communications	119	27	62
Information	1 052	12	17
Services professionnels et spéciaux	332	133	154
Location	5	2	2
Services de réparation et d'entretien	165	8	13
Services publics, fournitures et approvisionnements	3	4	6
Acquisition de matériel et d'outillage	80	4	4
Paiements de transfert	109 618	11 526	31 467
Dépenses budgétaires brutes totales	124 153	14 523	36 787
Dépenses budgétaires nettes totales	124 153	14 523	36 787

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.